



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 » . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . . . 1 an » 10.-
 » . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8⁵¹ 12¹² (d. j. f. 15⁰⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 6-- 10²⁰ 13¹⁶ (13⁵⁰) 17⁴⁴

ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . . 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas,
 S. A. suisse de publicité.
 (Cercle catholique, 1er étage)

Le prélèvement sur les fortunes.

Les socialistes avancés ont lancé une initiative tendant à prélever un pourcentage de la fortune des particuliers, basé sur l'importance de cette fortune. On soustrairait ainsi — nous ne voulions pas dire un escroquerait — un milliard ou un milliard et demi.

Dans quel but ce prélèvement ? Abstraction faite de la question morale et de la justice, il semblerait assez agréable d'amortir ainsi d'un coup les dettes de la Confédération. Celle-ci, n'ayant plus d'intérêts ni d'amortissements à payer, pourrait supprimer les droits de douane, ce qui réduirait sensiblement le prix de la vie.

Mais c'est là le beau côté seulement de l'initiative socialiste. Mais (car il y a des mais sérieux) on s'est bien gardé, du côté des initiateurs, de faire ressortir les effets désastreux pour tout le peuple suisse de la mesure proposée.

Il ne faut pas oublier que ces initiateurs sont absolument opposés aux lois d'exception. Or, s'il est une loi d'exception, c'est bien celle qui consiste à confisquer, au profit de la communauté, une partie des biens de quelques citoyens. En bonne logique, les initiateurs auraient dû, en d'autres circonstances, faire montre de moins d'acharnement contre les lois et décrets d'exception. Ils auraient dû réfléchir quelque peu à la justice, qu'ils veulent violer si impudemment.

Est-il équitable, en effet, de spolier, même au profit de l'ensemble, les particuliers dont l'esprit d'économie a amélioré la situation financière ? Est-il juste de les priver subitement, par une disposition légale ou constitutionnelle, du fruit de leurs labeurs parfois péniblement amassés ?

C'est là une violation flagrante de l'équité et de la justice qui doivent être la ligne de conduite de tout peuple qui se respecte.

Si l'initiative proposée aboutissait, ce serait la ruine morale et financière de la Confédération. C'en serait fait de son bon renom de loyauté, que des siècles de démocratie lui ont acquis.

Ce prélèvement sera pratiqué sur les fortunes dépassant 80000 francs. Comment prouvera-t-on qu'un citoyen possède plus que cette somme ? Comment le citoyen sera-t-il amené à prouver de son côté qu'il ne la possède pas ?

Ce sera tout un système d'inquisition auquel seront soumis tous les citoyens, riches ou pauvres, depuis le plus grand financier jusqu'au plus modeste ouvrier. Tous devront faire timbrer officiellement, pour qu'elles conservent leur validité, toutes leurs valeurs, quelles qu'elles soient. Cha-

que dépôt de banque devra donc être revêtu du timbre officiel, de même que le plus petit carnet d'épargne.

Il faudra donc lever toute une armée de nouveaux fonctionnaires, dont les traitements absorberont déjà une partie du prélèvement proposé. D'autre part, on instituera tout un système de délation, de mouchardage, disons le mot, avec primes en faveur de ceux ou de celles qui dénonceront une fortune cachée. Quelle belle démocratie !

Pour revêtir un semblant d'équité, si elle pouvait paraître équitable, cette confiscation devrait s'appliquer à tout le monde. Or, cela est-il vraiment possible ? Non. En effet, comment pourrait-on atteindre, connaître même, la partie de la fortune d'un contribuable sise à l'étranger ? Ce sera là chose quasi impossible. Or, aussitôt que l'initiative proposée aura passé, si elle passe, les gros financiers sauront bien mettre à l'abri des exigences fiscales de la Confédération la majeure partie de leur fortune. Cet exode des capitaux, nous n'avons pas besoin de le démontrer, aura des conséquences incalculables pour l'ensemble des travailleurs. (A suivre.)

Secours à l'Autriche.

Appel aux enfants.

Enfants, dans nos campagnes, dans nos vergers, dans nos jardins, sous tous nos arbres fruitiers, quantité de fruits jonchent le sol — ils sont tombés et personne ne les ramasse, — il y a tant de fruits cette année ! Sans profit pour personne, ils pourrissent, tandis que tout près de nous, en Autriche, des milliers d'enfants n'ont jamais de fruits ! Enfants, demandez l'autorisation de ramasser tous ces fruits, ramassez-les chaque jour, coupez ces pommes et ces poires en morceaux, puis faites-les sécher. Si vous le demandez gentiment, les boulangers mettront bien volontiers leur four à votre disposition pour sécher votre récolte, peut-être aussi pourrez-vous avoir le four du village. Mettez à mesure le fruit sec dans des sacs que vous nous enverrez pour vos petits camarades. Quel plaisir vous leur ferez, quelle bonne surprise pour Noël. Ne laissez rien perdre, quand tant de malheureux ont faim.

Enfants autrichiens.

Un convoi d'enfants autrichiens arrivera à la fin du mois d'octobre. Ces enfants sont très misérables, beaucoup d'entr'eux nous sont recommandés par la Mission intérieure de la Croix Blanche qui s'occupe tout spécialement des pauvres. Plusieurs, parmi ces enfants, sont orphelins, d'autres se trouvent dans les plus tristes états, — familles nombreuses, — ce qui, dans les circonstances actuelles, est un vrai malheur. Les parents, affaiblis par de longues privations, sont

dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de leur famille, etc. Le retour des enfants aurait lieu avant Noël. Le Comité serait très reconnaissant si de nombreuses inscriptions lui permettaient de faire venir tous ces pauvres petits.

Les familles ayant des parents ou des amis en Autriche, seront heureuses d'apprendre qu'un train de vivres et de dons de Noël sera organisé comme ces dernières années. Les personnes, qui désirent profiter de cette occasion pour envoyer des secours à leurs connaissances et qui ne sont pas en correspondance avec la « Section romande de Secours aux enfants autrichiens », à Lausanne, sont priées de s'annoncer au plus tôt, afin de recevoir en temps opportun les instructions nécessaires et leur numéro de contrôle. Les dons en espèces et les dons en nature, adressés au Comité, pour les distributions de vivres, sont reçus avec grande reconnaissance.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau, 3, Avenue du Théâtre, Lausanne. Tél. 9001. Compte de chèques postaux II.1806.

Faites connaître ces appels.

NOUVELLES SUISSES

La votation sur l'initiative de confiscation des fortunes. — Le Conseil fédéral a fixé définitivement au 3 décembre prochain la votation fédérale sur l'initiative concernant la confiscation des fortunes.

Le prélèvement sur les fortunes. — L'assemblée des délégués du parti conservateur populaire du canton de Schwytz a adopté à l'unanimité une résolution recommandant aux électeurs schwytois de rejeter l'initiative du prélèvement sur les fortunes.

— Le congrès du parti radical démocratique du canton de Zoug a décidé à l'unanimité de présenter le Dr Albert Meyer, conseiller d'Etat, comme candidat au Conseil national. Après avoir entendu un rapport de M. Meyer, conseiller national de Zurich, l'assemblée a voté une résolution rejetant l'initiative sur le prélèvement sur les fortunes.

Les nouveaux écus. — La Monnaie fédérale fait actuellement procéder à la refonte des écus belges, français et italiens restés en sa possession. L'exécution de ce travail important a été confiée à des maisons de Bienne, de La Chaux-de-Fonds ainsi qu'à l'Usine de dégrossissage d'or de Genève. D'ici à un mois, une première tranche de deux millions d'écus, soit dix millions de francs, auront été refondus et réexpédiés à la Monnaie sous forme de flans prêts à être frappés.

L'Usine de dégrossissage de Genève a reçu 575,000 écus à refondre. Sur ce nombre, plus de 200,000 flans ont déjà été livrés à Berne. Vers fin octobre, le travail sera terminé.

La frappe des nouveaux écus commencera probablement en novembre prochain et l'on compte sur une fabrication de 4 millions de francs par mois.

Les premiers nouveaux écus, dont l'emprunte a été exécutée par la maison Huguenin frères, du Locle, seront mis en circulation au mois de décembre prochain. La Monnaie fédérale doit livrer à la refonte un total de 16,000,000 d'écus étrangers, soit 80 millions de francs.

Lorsque tout sera terminé, on verra peu à peu disparaître les pratiques coupures de cinq francs.

La durée du travail. — On annonce que le nombre des signatures recueillies pour le referendum contre la révision de l'article 41 de la loi sur les fabriques s'élève aujourd'hui à 201,225.

Gymnastique. — Une assemblée des sociétés de gymnastique de la ville de Lucerne a décidé d'intervenir auprès de l'assemblée des délégués de la Société fédérale de gymnastique afin que Lucerne soit chargée de l'organisation de la fête fédérale de gymnastique de 1926.

La réorganisation de notre armée. — Les effectifs relativement restreints de nos bataillons d'infanterie ont amené les autorités compétentes à envisager la suppression de la IV^{me} compagnie de chaque bataillon. Les causes de cette réduction de nos effectifs sont connues : c'est tout d'abord le renvoi d'une année pour le recrutement, les exigences beaucoup plus sévères des prescriptions de recrutement et enfin les considérations d'ordre budgétaire. Le contingent annuel de recrutement a été réduit d'environ 7000 hommes. Les cadres, les chevaux et le matériel dont sont pourvus les bataillons ne sont plus en rapport avec la force des troupes et ne sont point économiques.

Timbres « Pro Juventute ». — L'Administration fédérale des Postes éditera une fois de plus, cette année, un certain nombre de timbres-poste, dont le produit est destiné à la fondation Pro Juventute. Ce sont cette fois les armes de Zoug, Fribourg, Lucerne et de la Suisse, qui seront reproduites sur ces timbres. Le timbre de Zoug aura la valeur d'affranchissement de 5 cts., celui de Fribourg de 10 cts.; celui de Lucerne de 20 cts., et enfin le timbre de 40 cts. qui portera les insignes de la Suisse. Les trois premières séries se vendront avec une surtaxe de 5 cts. et la quatrième de 10 cts.

Berne. — Pour les chômeurs. — Vu l'abondance de la récolte des fruits, cette année, la ville de Berne a décidé de répartir des secours en fruits à tous les chômeurs.

Neuchâtel. — Un geste de solidarité. — Le cartel syndical des ouvriers et employés communaux de La Chaux-de-Fonds, fort d'environ 400 membres, prenant en considération la situation misérable de la classe ouvrière de La Chaux-de-Fonds, situation qui occasionne pour la commune des charges écrasantes, a admis un prélèvement de 5 % sur les salaires des fonctionnaires communaux pour l'année 1923.

Vaud. — Un plomb qui se trompe d'adresse. — Un chasseur à l'affût, qui s'était dissimulé dans les roseaux, a reçu, d'un collègue qui chassait avec lui, une partie du plomb destiné à une caille. Il a été grièvement blessé à un œil et a dû se faire soigner à Lausanne.

A L'ETRANGER

Inondations au Bengale. On estime que les inondations qui se sont produites dans la partie nord du Bengale s'étendent à 1500 milles carrés et affectent un million et demi de personnes. Jusqu'à présent, les pertes de vies humaines paraissent relativement réduites. Des milliers de personnes, mourant de faim, se sont réfugiées sur les remblais de chemins de fer. Les organisations de secours travaillent énergiquement. Des dons de vivres et d'argent arrivent constamment. Par suite de la putréfaction des cadavres d'animaux noyés, on redoute des épidémies, et principalement le choléra.

CANTON DE FRIBOURG

M. Arthur Schächtelin directeur de « Publicitas ».

— Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Arthur Schächtelin, directeur du bureau de Fribourg de l'agence d'annonces *Publicitas*, colonel de l'armée fédérale, ancien commissaire des guerres pour la II^{me} division.

M. Arthur Schächtelin a succombé dans la nuit de dimanche à lundi à une apoplexie, dénouement fatal d'une congestion pulmonaire dont il avait été atteint dans les premiers jours de septembre.

M. Schächtelin était âgé de 55 ans seulement. Il était venu s'établir à Fribourg en 1888, pour y prendre la direction de la succursale de l'agence Haasenstein et Vogler, fondée deux ans auparavant. C'était l'homme d'affaires par excellence : d'esprit vif et délié, habile organisateur, très avenant dans les relations.

M. Schächtelin s'était promptement fait apprécier à Fribourg ; il s'intéressa activement à l'essor de cette ville et appuya toutes les œuvres de progrès avec une grande largeur de vues. Il ne s'organisait guère à Fribourg de grandes festivités publiques sans qu'on ait recours au talent d'administrateur de M. Schächtelin.

M. Arthur Schächtelin avait fait une belle carrière militaire. Il avait atteint le grade de colonel-commissaire des guerres de la II^{me} division.

En politique, le défunt fut toujours un fervent adepte du parti libéral-radical, auquel il a rendu d'éminents services.

La mort de M. Schächtelin causera de vifs regrets chez tous ceux qui ont pu apprécier ses excellentes qualités.

La terre sera légère à cet excellent citoyen !

Nous présentons à sa famille nos respectueuses condoléances dans cette douloureuse circonstance.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers Bulle.

Les membres et les porteurs de parts sont convoqués à l'**Assemblée générale ordinaire** qui aura lieu au local du Cercle, le *dimanche 15 octobre courant, à 2 h. après midi.*

TRACTANDA :

- Réception de candidats ;
- Reddition des comptes ;
- Fixation éventuelle du banquet ;
- Nomination du président, de la commission et des vérificateurs ;
- Abonnements et mises de journaux.

Bulle, le 9 octobre 1922

La Commission.

Elections au Conseil National. — La salle du Cercle littéraire et de Commerce de Fribourg présentait, dimanche après midi, une animation réjouissante pour l'activité et la vitalité de notre parti. Près de 100 délégués de tous les districts étaient présents, en vue de prendre des décisions au sujet des futures élections au Conseil National. Ce qui peut nous encourager à poursuivre vigoureusement la campagne, c'est le fait que les citoyens des campagnes étaient nombreux et animés du plus grand entrain. Les jeunes étaient fort bien représentés et ils manifestaient un enthousiasme qui fait bien augurer de la lutte.

L'assemblée, présidée par M. Félix Glasson, acclama M. Alex. Cailler, conseiller national sortant de charge, et décida à l'unanimité de le porter à nouveau comme candidat. A titre de reconnaissance pour les éminents services rendus au pays, son nom sera cumulé.

M. Gross Emile, député, à Fribourg, sera le candidat de la Sarine ; M. Marc Pochon, agriculteur, à Vesin, sera celui de la Broye, M. Gustave Criblet, député, à Romont, celui de la Glâne. M. Robert Colliard, agriculteur, à Châtel-St-Denis, celui de la Veveyse et M. Jacob Gutknecht, député, à Ried, celui du Lac.

L'assemblée décida de refuser tout apparemment de listes. Nous lutterons donc avec nos seules forces.

De bonnes et vigoureuses paroles furent prononcées par MM. Cailler, conseiller national, Buchs, conseiller d'Etat, Emile Gross, député, Louis Blanc, député, et d'autres orateurs, tous chaleureusement applaudis.

Parti conservateur. — L'assemblée des délégués du parti conservateur fribourgeois, réunie samedi après midi pour délibérer sur les élections au Conseil national, a décidé de porter une liste complète de 7 noms. Les mandats des 6 députés conservateurs sortant de charge ont été renouvelés. Le 7^{me} candidat est M. Audegon, député du district du Lac au Grand Conseil.

Chez les socialistes. — La liste socialiste pour les élections au Conseil national est composée de quatre noms, dont deux noms cumulés. Les candidats sont MM. Edouard Fridinger, conseiller communal de Fribourg, cumulé, Albert Hurni, député et instituteur, cumulé, Max Ross, président de la Maison du Peuple, à Fribourg, et Edouard Vaucher, président de l'Union ouvrière de Fribourg.

Finances bulloises. — Le Conseil général de la Ville de Bulle a voté, en séance de vendredi soir, l'emprunt de fr. 1.200.000. que la commune fait auprès de l'Union des banques fribourgeoises. Cet emprunt a lieu pour la consolidation des dettes flottantes résultant de l'achat de forêts et de nombreux travaux d'utilité pu-

blique et se fait à des conditions particulièrement avantageuses pour la commune. Le taux a été fixé à 4 1/2 % et le cours à 98,25 %, avec durée de 15 ans et faculté pour la Ville de dénoncer le remboursement au bout de 10 ans. Les titres seront émis en coupures de 500 et 1.000 fr., avec coupons semestriels. L'emprunt sera coté à la bourse de Genève.

Mutualité scolaire de la Ville de Bulle. — La *Jeunesse Prévoyante*, société scolaire de secours mutuels et d'épargne de la Ville de Bulle, est convoquée en assemblée générale le mercredi 11 octobre, à 8 1/2 heures du soir, salle de la 6^{me} Cl. A des garçons. Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, une seconde séance suivra immédiatement après, soit à 8 3/4 heures.

La dite assemblée se compose de Messieurs les membres du Conseil d'administration, des parents des élèves mutualistes et des membres du Corps enseignant.

TRACTANDA :

1. Dissolution de la société *Jeunesse Prévoyante*.
2. Attribution de son fonds de maladie et de son fonds d'épargne à la nouvelle caisse régionale de la Mutualité scolaire à Bulle (loi cantonale du 21 décembre 1919).
3. Propositions individuelles.
4. Divers.

Le Comité de Direction.

La Semaine Gruyérienne.

— Elle s'est terminée dimanche soir par une petite « tournée » tout intime. L'exposition a eu la visite, le dernier jour, des membres de la Société des ferblantiers de Lausanne. Le nombre total des visiteurs a été de 11.897. Les ventes, ces journées dernières, ont été fructueuses et nombreuses.

De tous côtés on n'a entendu que félicitations à l'égard des organisateurs et des exposants. Espérons qu'il résultera de cette belle manifestation de nos Artisans gruyériens le plus grand bien pour notre petit pays.

Nous avons omis, dans nos relations de l'exposition, les noms de deux nouveaux artisans bullois, dont les produits exposés avaient cependant attiré notre attention. Ce sont MM. *Burki*, ferblantier, et *Hanni-Zugg*, ferblantier ; tous deux avaient exposé des produits de leur fabrication d'une très belle apparence et d'une bienfaisance qui mérite d'être relevée.

Halte-là ! — Gruyériens ! Connaissez-vous votre Gruyère ?

— Qui?... nous?... Comment ? — Justement, je vous demande ! Je sais qu'il est presque oiseux de vous poser une telle question, mais, combien ne sauraient que répondre !

Vous dites connaître votre Gruyère parce que vous vous intéressez à son travail, à ses projets, à ses capacités ! Vous croyez la connaître, parce que son histoire vous est familière ! Vous le croyez aussi parce que, guêtré et sac au dos, vous êtes allés camper un peu partout dans ses rochers et ses pâturages, ou parce que vos pieds ont foulé le sol de tous ses villages, ou que votre auto a soulevé la poussière de toutes ses routes !

Eh ! bien non ! la Gruyère ne vit pas seulement dans sa parure ou dans son labeur matériel, pas plus que dans ses chalets brunis, ses coteaux fleuris ou ses rochers vertigineux ! La Gruyère vit profondément dans son cœur, et ce cœur, c'est la chanson gruyérienne. C'est elle qui nous fait aimer nos hautes agrestes serrées autour de leur clocher aux pieux carillons, les maisons brunies aux larges avants-toits, les sentiers rocailleux où gambadent

les chevrettes. C'est elle qui nous chante l'Angelus des vallées, les beaux contes, les mœurs patricales, les coutumes simples, les traditions sacrées de chez nous ! C'est elle encore qui nous raconte les histoires naïves que jadis se transmettaient nos ancêtres avec un soin presque religieux. Par la chanson gruyérienne, c'est tout un passé de foi et de noblesse qui parle, par elle, la Gruyère vit dans l'âme fière et indépendante de tous les vrais Gruyériens, parce qu'aucun autre coin de terre n'a ces mélodies à la fois savoureuses et mélancoliques, simples et émouvantes.

Quand vous aurez dans le cœur l'amour de la chanson gruyérienne, vous pourrez dire alors que votre Gruyère est à vous ! mais, il faut entendre ceux qui ont assumé la tâche sacrée et toute filiale de chanter et de faire chanter aux foules tout ce que ce cœur leur a confié un peu péle-mêle : faits de guerre des preux chevaliers d'antan, idylles amoureuses, contes gais ou tristes murmurés par les aïeules au coin du feu, et la « poyâ » et la « choupâye », et encore....

Venez donc, dimanche prochain, comme vous le disent les annonces et les programmes : Monsieur l'abbé Bovet, dont le seul nom évoque toutes nos plus délicieuses mélodies, viendra avec son « Groupe choral » chanter chez nous des choses de chez nous ! mais, ne perdez pas de temps et prenez vos places ! S.

Apprentissages. — De divers côtés, on nous signale que des patrons n'ont point déposé de contrat d'apprentissage pour les jeunes gens qu'ils occupent. Ceux-ci sont priés de se conformer à l'art. 10 de la loi sur la matière qui prévoit que toute personne exerçant une industrie ou un commerce, qui engage un ou plusieurs apprentis, est tenue d'en faire la déclaration au Secrétariat communal, dans les 30 jours, et de déposer en même temps un double du contrat, sous peine d'amende.

Chez nos footballers. — La saison sportive bat son plein. Notre équipe bulloise en était dimanche à son 2^{me} match de championnat, à Cully. Résultat : match perdu par 3 buts à 1. Dimanche prochain, notre team s'alignera contre son vieil adversaire Lutry I. Espérons que la chance favorisera nos sportsmen.

Le Football-Club Bulle a fixé comme suit ses manifestations pour cet hiver : Soirée familiale, le 29 octobre ; concert-représentation, le 6 janvier.

Petite chronique.

Le temps froid et boudeur de dimanche et lundi a nui à la vogue de la campagne qui n'a pas eu son entrain habituel. Les citadins, pour un grand nombre, sont restés en chambre, où la bonne chaleur du fourneau mettait un brin de gaieté.

Très nombreux sont ceux qui, le soir, sont allés applaudir les ballets russes à l'Hôtel-de-Ville.

L'un après l'autre, les employés fédéraux les plus anciens prennent leur retraite. Après trente-trois ans d'excellents services, dont vingt-six ans au chemin de fer Bulle-Romont, M. Henri Bersier, mécanicien en notre ville, vient de se retirer.

Pendant sa belle carrière de travail incessant, M. Bersier n'a eu que cinq jours de maladie. Il faut croire que son caractère jovial et le zèle qu'il a toujours mis à remplir son devoir consciencieusement ont contribué pour une large part à lui maintenir la belle santé dont il jouit encore.

Le sympathique retraité a donc devant lui la perspective de longues

années
lui souh
l'affecti
LA V
La B
medi à
par les
Genè
Consi
tite-Cô
rant 8
choix
rant :
mier ch
Montre
premi
Villene
85 ct.
à 1 fr.
à 1 fr.
90 ct.
Le ca
titre de
prix so
n'a pu
Produc
On sig
sur Rol
Perroy
Dep
fait se
pour l
âge et
café e
lait pu
café d
Portra
G
PHO
G
au moy
« H
Pr
Audit
ENT
Co
1
2
S'ins
dredi 1
FÉD
Les j
par les
M. A. J
Avan
de 50
Signal
la Fédé
cours d
ESS
Cafés-r
Clém
Cu
che
S'adr
sous P

est elle qui nous
es vallées, les beaux
patriarcales, les cou-
traditions sacrées
est elle encore qui
histoires naïves que
aient nos ancêtres
que religieux. Par
ienne, c'est tout un
noblesse qui parle,
ère vit dans l'âme
nte de tous les vrais
es qu'aucun autre
es mélodies à la fois
lancoliques, simples
rez dans le cœur
anson gruyérienne,
e alors que votre
s! mais, il faut en-
n assumé la tâche
ale de chanter et de
foules tout ce que
ontifié un peu péle-
erre des preux che-
yilles amoureuses,
stes murmurés par
du feu, et la « poyà »
, et encore....
imanche prochain,
ent les annonces et
Monsieur l'abbé

années de douce quiétude que nous
lui souhaitons de passer entouré de
l'affection de sa belle famille.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix des vins.

La Bourse des vins s'est tenue sa-
medi à Morges. Voici les prix réclamés
par les vigneron :

Genève : 60 à 75 cent. Grandson-
Conside : 70 à 80 cent. Morges, Pe-
tite-Côte : 75 à 85 ct. La Côte, cou-
rant : 80 à 90 cent. La Côte, premier
choix : 90 cent. à 1 fr. Lavaux, cou-
rant : 85 cent. à 1 fr. Lavaux, pre-
mier choix : 1 fr. à 1 fr. 30. Vevey,
Montreux, courant, 80 à 90 cent. ;
premier choix : 90 cent. à 1 fr. Yverne-
Villeneuve : 1 fr. 10 à 1 fr. 30. Ollon :
85 ct. à 1 fr. ; Valais, fendant : 90 ct.
à 1 fr. ; Valais, premier choix : 1 fr.
à 1 fr. 20. Neuchâtel-Bienne : 80 à
90 ct. Vuilly : 70 à 80 cent.

Le commerce offre 60 centimes par
litre de moût de Morges. Les autres
prix sont à l'avenant. Aucune entente
n'a pu se faire entre le groupe des
producteurs et celui des marchands.

On signale les ventes suivantes : Mont
sur Rolle, 90 cent. ; Allaman, 80 cent. ;
Perroy, 85 cent.

Le prix du lait.

L'assemblée des délégués de l'U-
nion centrale des producteurs suisses
de lait, en séance à Berne le 9 octo-
bre, a décidé d'augmenter de 2 centi-
mes en moyenne par kilo les prix du
lait à fixer dans les contrats de vente
pour l'hiver. Ces prix seront, à partir
du 1^{er} novembre, de 23 centimes au
minimum, franco local de coulage.

Les prix actuels du beurre ne sont
pas affectés par cette décision. Un
prix du fromage correspondant sera
garanti aux acheteurs de lait.

Le lait de consommation ne devra
pas se débiter au détail dans les gran-
des villes à plus de 36 centimes par
litre sur la rue, sauf exceptions tem-
poraires motivées par des conditions
spéciales.

L'administration de „La Gruyère“

a le profond regret de faire part du
décès de

MONSIEUR

Arthur SCHÆCHTELIN

Directeur de la Succursale

de Fribourg „Publicitas“ S. A.

„PUBLICITAS“ S. A., BULLE

a la profonde douleur de faire part du décès de son très cher
et regretté chef

MONSIEUR

Arthur SCHÆCHTELIN

Directeur de la Succursale de Fribourg

survenu le 9 octobre, après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Fribourg, mercredi 11 octobre,
à 1 heure. — Domicile mortuaire : Hôpital Daler.

Le Conseil d'administration et la Direction générale de
PUBLICITAS. Société Anonyme suisse de Publicité, ont le pro-
fond regret de faire part du décès, survenu à Fribourg, le 9
octobre, de

Monsieur le Colonel Arthur SCHÆCHTELIN

Administrateur

leur dévoué collègue et collaborateur depuis 34 ans.

nom évoque toutes
es mélodies, viendra
de choral » chanter
oses de chez nous l
as de temps et pre-
S.

ages. — De dis-
signale que des
t déposé de contrat
ur les jeunes gens
eux-ci sont priés de
rt. 10 de la loi sur
voit que toute per-
e industrie ou un
age un ou plusieurs
e d'en faire la dé-
stariat communal,
et de déposer en
double du contrat,
de.

ootballers. —
bat son plein. No-
en était dimanche
de championnat, à
atch perdu par 3
e prochain, notre
ntre son vieil adver-
saires que la chance
rtsmen.

b Bulle à fixé com-
festations pour cet
ilière, le 29 octobre ;
ation, le 6 janvier.

ronique.
et boudeur de di-
nu à la vogue de
n'a pas eu son en-
s citadins, pour un
t restés en chambre,
leur du fourneau
e gaité.
sont ceux qui, le
applaudir les ballets
de-Ville.

tre, les employés
anciens prennent
ès trente-trois ans
es, dont vingt-six
e fer Bulle-Romont,
mécanicien en no-
se retirer.

le carrière de tra-
Bersier n'a eu que
adie. Il faut croire
e jovial et le zèle
ais à remplir son de-
ement ont contribué
art à lui maintenir
t il jouit encore.

e retraité a donc de-
pective de longues

Depuis 30 ans, le café de malt Kneipp-Kathreiner a
fait ses preuves pour remplacer le café colonial ou
pour l'ajouter à ce dernier. — Avantageux pour tout
âge et pour tout estomac, il n'irrite pas comme le
café colonial et le thé. — Lorsque l'enfant refuse le
lait pur, on peut, sans crainte, le mélanger avec le
café de malt Kneipp. — Attention à la marque et au
portrait du curé Kneipp.

**Grande Salle des Concerts
de
PHOTEL DES ALPES-TERMINUS
BULLE**

**SAMEDI SOIR, 14 COURANT
dès 8 1/2 h. précises**

**Grand Concert-Audition
de Gramophone**

au moyen du célèbre appareil
« HIS MASTER'S VOICE » (La Voix de son maître).
**Programme de haute valeur classique
et artistique.**
Audition offerte gracieusement par la
Maison Charrière & Cie, Bulle.
Après le concert, Soirée récréative.
ENTRÉE LIBRE PROLONGATION

Cours de Gymnastique privé

**1° Pour Dames et Demoiselles ;
2° Pour enfants.**

S'inscrire auprès de Mlle Mad. PASQUIER, de 11 h. à midi, ven-
dredi 13 courant, à la 1^{re} classe des filles.

FÉDÉRATION SUISSE DE STÉNOGRAPHIE

**Système Duployé
SECTION GRUYÉRIENNE**

Les jeunes gens désirant participer au cours de sténographie organisé
par les soins de celle-ci sont priés de bien vouloir s'inscrire auprès de
M. A. JAQUIER, « Bellevue », BRO-C-VILLAGE.

Avantages : Tout membre de la Fédération, pour la modique somme
de 50 cts. par mois, plus 3 fr. d'entrée, a droit : à l'abonnement au
Signal Sténographique ; à notre bureau de placement : de faire partie de
la Fédération sténographique de la Suisse romande : de suivre tous les
cours donnés par notre Société.

de demander
dans les bons
Cafés-restaurants une véritable
„Clémentine des Alpes“

**Cuisinière
cherche place.**
S'adresser à Publicitas, Bulle,
sous P 2916 B.

On vendrait
sur place la récolte de quelques
pommiers. Beaux fruits.
S'adresser à Publicitas Bulle,
sous P. 2917 B.

A VENDRE
11.000 pieds de
foin et regain.
S'adresser à Fritz ISOZ-MOT-
TIER, La Lécherette (Ormonts).

**A VENDRE
du lard de cou**

maigre et bien sec, à 3 fr. 20 le
kilog., livré par 2 et 4 kg.

Se recommande :

**J. GERBER, charcutier,
LANGNAU (Berne).**

ON A PERDU

jendi 5 crt., entre Bulle et le Bry.
un paquet contenant du linge.
Le rapporter contre bonne ré-
compense à Publicitas, Bulle.

Coulurière pour Dames

La soussignée se recommande
pour tous travaux concernant son
état.

Vve Marie DUPASQUIER
Maisons ouvrières, BULLE.

Vente de lait.

La Société de laiterie du vil-
lage, à Charmey, met en vente,
par voie de soumission, son lait
du semestre d'hiver, soit du 1^{er}
novembre au 30 avril.

Les conditions déposent chez
M. Auguste CHARRIÈRE, prési-
dent, où les soumissions seront
reçues jusqu'au **lundi 16 octobre,**
à 8 heures du soir.

Homme, 35 ans
cherche place
comme

FROMAGER

pour le 1^{er} novembre. Certificats à
disposition.
S'adresser sous N° 2936 B, à
Publicitas, Bulle.

A vendre

2500 pieds de
foin et regain
1^{re} qualité, à distraire.
S'adresser à l'Auberge d'Enney.

DRAINAGE

5 propriétaires de Morlon et
d'Echarlens mettent en soumission
le drainage d'une étendue de ter-
rain situé à Morlon, soit environ
1100 mètres de fossés.

La soumission comprend :
1^{er} lot : Creusage et posage des
drains, indication de prix pr. mètre.
2^{me} lot : Fourniture des drains
selon les dimensions suivantes :

de 20 cm. : 200 m. ;

de 15 cm. : 250 m. ;

de 10 cm. : 670 m. ;

le tout rendu tout rendu à la gran-
ge de Pin-Derrey, rière Morlon.

Adresser les soumissions à M.
Jean Gremaud, à Echarlens, où
dépose le cahier des charges. Dé-
lai : le **14 octobre, à 18 heures.**
Pas d'indemnité de route.

Bulle -- Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville.

DIMANCHE 15 OCTOBRE

Bureau 15 h. 30

Rideau 16 h.

» 19 h. 30

» 20 h. 30

sous les auspices de la „Persévérance.“

Gauserie-Audition

sur la

CHANSON GRUYÉRIENNE

par l'abbé J. BOVET

avec le concours du « Groupe choral
fribourgeois », cœur mixte de 20
exécutants, en vieux costumes du
pays.

Prix des places : Fr. 2.70, Fr. 1.60, Fr. 1.10

Entants (admis l'après-midi seulement) fr. 0.60

Taxe communale comprise.

Location à la Librairie Baudère.

A louer

pour le 1^{er} novembre
un joli logement.
Villa Praud.

Mise de bois

La commune de Le Pâquier ex-
posera en vente, par voie de mises
publiques, le **lundi 16 octobre,**
environ 1000 fagots, 50 stères sap-
in et quelques N° de bois dépi-
rissant (plantes et carrons).

Rendez-vous, avec sac garni, au
chalet de l'Abergryre, à 9 h. du
matin.

Le Pâquier, 8 octobre 1922.

Le Conseil communal.

**CHEVAUX
de boucherie**

ou abattus d'urgence, sont achetés
par la
**BOUCHERIE CHEVALINE
CENTRALE**
Louve, 7, Lausanne.
Téléphone : boucherie 92.59.
Appartement 92.60.



Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en
mousseline, tulle et tulle appli-
cation, par paire et par pièces,
vitrages, broderies pour linge,
brise-bise etc.

Vente directement au con-
sommateur. Echantillons par
retour du courrier.

H. METTLER, HERISAU
Fabrique spéciale de
rideaux brodés.

On demande

pour la France

un bon domestique
sachant traire.
S'adresser à Publicitas, Bulle.

**Travaux d'impression
en tous genres**

Imprimerie du journal.

Aucune Vente réclame
ne peut se comparer actuellement à la
Liquidation Générale des Grands Magasins **VILLE DE PARIS, à Vevey**

On y solde tout

Les clients font les prix eux-mêmes
et toute offre acceptable est prise en considération.
On vient de partout et chacun s'en retourne content.
Les plus beaux articles, les marchandises
DE GRANDE VALEUR: TOUT EST SACRIFIÉ
sans égard aux prix coûtants.

Quelques Séries au hasard

Complets draps teints, belle qual.; avant 90.—, liq. 45.--
Manteaux de drap belle qualité; avant 65.—, liquidés 34.50
Manteaux caoutchouc, tr. belle qual.; avant 55.—, liquidés 25.--
Pantalons rayés gris foncé prix inconnu 6.--

Lingerie de maison.

Linges gaufrés liquidés la pièce 0.40
Linges-éponges, liquidés 0.70
Essuie-mains à carreaux, bordés de rouge 0.45

Linge de corps

Chemises blanches de bonne qualité liquidées 1.40
Cache-corsets liquidés 0.80
Chemises de jour de qual. supér. magnifique brod.; av. 7.50 3.--
Chemises de nuit avant 12.50 liquidées 5.--

Trousseaux entiers liquidés à vil prix.

Sous-vêtements chauds

Chemises en flanelle-coton, p^r dames, qual. sup., av. 4.50, liquid. 2.50
Pantalons p^r dames, en flanelle-coton qual. sup.; av. 4.25, liquid. 2.35
Chemises en flanelle coton, p^r hommes, qualité supérieure 2.90
Combinaisons très chaudement molletonnées, pour enfants; liquidées depuis 1.50

Important: Pendant ces deux premières semaines de notre liquidation, des quantités fantastiques de marchandises ont été sacrifiées. Malgré cela, notre choix est encore immense et chacun trouve ce qu'il lui faut à prix insensés, à la liquidation générale des

GRANDS MAGASINS VILLE DE PARIS
Rue du Lac — VEVEY — Place du Marché. I. LÉVY.

Confection pr. Dames

Manteaux d'astrakan, de formes ravissantes, liquidés 39.50
Manteaux en drap velours de laine tr. chauds, qual. superbe 15.--
Robes de soie, aux dessins les plus riches, liquidées 19.50
Blouses tricot laine, toutes teintes, 3.50
Robes de chambre qualité superbe 8.85

Tissus de laine

Serge laine, marine et noire, liquidée 1.80
Bayadère rayures soie, liquidée 1.80
Bayadère ou écossais très belle qualité 2.80
Mouflon de laine, larg. 130 cm., qualité superbe 5.90

DIVERS

Superbe Crêpe de Chine grande largeur, liquidé, le mètre 5.--
Peluche frappée, qualité magnifique, largeur 140 cm., avant 45.— le mètre liquidé 15.--
Couvertures mi-laine, liquidées depuis 2.50
Draps de lits, blancs et écrus liquidés à tous prix acceptables.
Drap pour costumes de Messieurs, largeur 140 cm., le mètre 2.50
Drap de qualité supérieure, largeur 140 cm., le mètre 3.50

Pourquoi achète-t-on les PARAPLUIES auprès de la Maison Tobie BEG, Bulle?

- 1^o Parce qu'étant fabricant, lui seul peut nous garantir les marchandises qu'il nous vend;
- 2^o Parce que, à qualité égale, la concurrence est impossible;
- 3^o Parce qu'une pratique de plus de 30 années dans la branche lui assure une notoriété incontestable;
- 4^o A juste titre, lorsqu'il s'agit de réparations, nos clients bénéficient de prix spéciaux.

ON CHERCHE pour Mulhouse (Alsace), une jeune fille

de 14-16 ans, simple et de toute moralité, pour aider au magasin et au ménage; bon gage, vie de famille. S'adresser à M. Ph. Brühlhart, garde-barrière, rue du Moléson, Bulle.

A vendre maison

récemment construite, 5 pièces, cuisine et dépendances, eau et lumière, 500 m. de terrain. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 2754 B.

A vendre un hache-paille

avec moteur électrique, à l'état de neuf. S'adresser à L. DESPOND et fils, Bulle.

Ménage de 2 personnes, propre et tranquille.

cherche gentil appartement

bien situé. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 2907 B.

A vendre un bon cheval

de 12 ans, chez FRACHEBOUD Arsène, à MARSENS.

Auberge à louer.

Le Conseil communal de LESSOC met en location, par voie d'enchères publiques, son auberge communale, sous l'enseigne

„Auberge de la Couronne“

seul établissement de la localité, avec ses dépendances, soit: grange écurie, jardins, jeu de quilles. Les mises auront lieu le **lundi 16 octobre, à 14 heures**, dans une salle particulière du dit établissement. Entrée en jouissance en janvier 1923. Les conditions seront lues avant la mise. Lessoc, le 30 septembre 1922.

Par ordre: Le Secrétaire.

MAGASIN DE CHAUSSURES

Le public est informé qu'un **nouveau magasin de chaussures est ouvert à la rue du Moléson, BULLE.**

Bel assortiment en tous genres. **Souliers, socques, chaussons, pantouffles** etc. Spécialité de **souliers de travail faits à la main et sur mesure.**

Prix très favorables. Escompte 5 %
— Réparations. —

Se recommande **EOUEY Etienne, cord.**

Dès le 1^{er} novembre, le magasin et atelier seront transférés dans la maison Page, attenant au Café de la Clef, en face de l'Hôtel Moderne, actuellement atelier de M. Paul Mayer, cord.

Dr P. FIETTA

médecin chirurgien

OCULISTE

Ancien assistant à l'Hôpital Cantonal de Genève (clinique thérapeutique: Prof. Mayor).

Ancien 1^{er} assistant à l'Hôpital ophthalmologique de Lausanne (Prof. Gouin et Dr O. Dufour).

Ancien assistant à la clinique ophthalmologique de l'Hôpital cantonal de Lucerne (Dr Stocker et prof. Hegner).

Maladies des yeux

et des annexes de l'œil.

DÉFAUTS DE RÉFRACTION

- Chirurgie oculaire -

Traitement électrolytique.

(fontophorèse)

A partir de lundi 2 octobre

Consultations:

9 à 11 h., mercredi et samedi.

1 1/2 à 3 1/2 h tous les jours (sauf le dimanche)

et sur rendez vous.

FRIBOURG, Grand'Rue N° 9 — Téléph. 7.99

Bois en soumission.

La **commune de Marsens** offre à vendre par voie de soumission, environ 220 mètres cubes de bois à billons et et carrons non préparé. L'abatage se fera par les soins de la Commune.

Pour voir les bois, le forestier sera à la disposition des amateurs le **mercredi 18 octobre, à 9 heures**, à l'entrée de la forêt du Gothuz.

Les soumissions seront reçues avec mention „soumission pour le bois“ par **RIME César**, conseiller communal, jusqu'au **samedi 21 octobre, à 6 heures** du soir.

Le Conseil communal.

Cours de lingerie.

Jeunes filles de la ville et de la campagne désirant suivre un cours de lingerie pratique sont priées de s'inscrire d'ici à fin octobre.

Entrée du cours: 6 novembre.

M^{me} LOSEY, lingère diplômée,

Batiment de la Viennoise, Bulle.

JEUNE FILLE

de 17 ans, sachant l'allemand et possédant bonne instruction,

cherche place

dans bureau ou magasin de n'importe quel genre, ou comme fille de réception. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 2887 B.

On demande à acheter bon domaine

de 20-40 poses.

Faire offres avec prix sous chifres P 1250 F, à Publicitas S. A., à Fribourg.

ON DEMANDE à acheter de sto propriété, de rapt, et d'agrém., ainsi que des industries de ts. genres; fermes, châteaux, brasseries, etc. Capitaux pr. commandites et associat. Constitut. de S^{tes}. Placem. titres. Ecr.: BANQUE D'ETUDES, 68, av. Marie-Jos., BRUXELLES, a757 b109.

Jeune fille

honnête et active

est demandée

dans un hôtel de la Hte-Gruyère. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 2868 B.

Belle chambre meublée à louer.

S'adresser **Maison Pinaton**, 2^{me} étage.

On cherche à louer

pour le printemps

un domaine

de 20 à 40 poses, à Bulle ou env. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 2935 B.